**Amicale des DURGEONS** Procès-verbal N° 01/2023 **25580 Etalans**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

L'assemblée générale de l'amicale des Durgeons d’Étalans s’est tenue le 3 février 2022 à 20h30 à l’espace Douge d’Etalans.

**Présents:**

Les membres du conseil d’administration : Pauthier Bernard, Pieters Christophe, Groslambert Robin, Vitte Daniel, Bolle Didier, Leduc Fabrice, Louis Gwladys, Louis Roxanne.

Ainsi que 3 sociétaires de l’association et deux membres du conseil municipal représentant Monsieur le Maire, excusé.

**Absents :**  Berardi Franck (excusé), qui a donné procuration au président, Louis Cédric (excusé), Mourot Célestin, Waroquier Wilfried.

Le président ouvre la séance à 20h30 en remerciant les membres présents ainsi que Madame Pouyet Marie-Jo et Monsieur Peseux Alain représentants la municipalité.

1. **Rapport d'activités 2022 :**
   * 2022 a été une bonne année de pêche.
   * 146 cartes adultes annuelles
   * 31 cartes adultes annuelles pêche de nuit
   * 40 cartes enfants annuelles
   * 182 cartes adultes journalières.
   * 121 cartes enfants journalières.
   * 38 cartes journalières pêche de nuit.

5 lâchers de truites ont été effectués au cours de la saison.

Un concours de pêche au coup a été organisé le 15 Mai 2022 et a réuni 18 équipes dans la bonne humeur.

Ce fut une réelle satisfaction autant niveau organisateurs que participants.

Une journée initiation pêche a été organisée le 26 Juin 2022 et a rencontré un relatif succès notamment auprès des enfants, malgré une météo très défavorable.

Nous avons participé et tenu un stand pour la marché de Noël le 10 Décembre (vente bière de Noël et chocolat chaud, pêche aux canards).

Bernard et Robin se sont rendus dans une pisciculture située dans les Vosges ce qui nous a permis d’introduire cette année 7 carpes Koï entre 500 grs et 1,5 kgs.

Un alevinage a été effectué le 20 Décembre représentant 300 Kgs de gardons, 34 Kgs de brochets (18 pièces) et 20 Kgs de tanches.

Nous avons eu l’agréable surprise de découvrir que le pisciculteur nous a également introduit dans cet alevinage quelques jolis carpeaux et perches.

1. **Bilan financier :**

En l’absence du trésorier, le président nous donne lecture des comptes.

* Dépenses : **13473,15** € répartis principalement sur les postes suivants :
  + - * Alevinages (lâchers de truites, carpes koï, alevinage annuel)
      * Location de l’étang
      * Achats de matériels divers pour l’entretien de l’étang notamment.
      * Achats pour les concours et autres animations (boissons, lots…)
      * Assurances et abonnements annuels
      * Fournitures diverses
* Recettes : **14740,75** € repartis de la manière suivante :
  + - * Vente de cartes
      * Recettes des différentes manifestations
      * Stock de fin d’année
* Le résultat de l’exercice 2022 se fait avec un bénéfice de 1267,60 € .

Notre trésorier a été heureux de nous annoncer qu’il avait été contacté par un sponsor qui nous a fait un don de 500 €.

Nous remercions chaleureusement ce dernier.

1. **Travaux 2022 :**

L’entretien annuel de l’étang a eu lieu en Février avec une bonne participation des membres du conseil d’administration et de bénévoles de l’association.

L’entreprise Pusard est intervenue en Février pour remplacer les palplanches à l’entrée de l’étang.

L’entretien courant, notamment des bancs et tables situés autour de l’étang a représenté sur l’année un total de 22 jours de travail bénévoles. Le Président remercie particulièrement Daniel Vitte et Charles Angonin pour leur implication dans ces travaux d’entretien et de rénovation.

Malheureusement, nous avons déploré la casse d’un banc situé à l’entrée de l’étang, qui résulte d’actes volontaires et incivils.

Un investissement dans des pompes a eu lieu pour tenter de faire face à la canicule et la sécheresse estivale afin de maintenir un niveau d’eau et un taux d’oxygénation satisfaisant.

Malgré un niveau d’eau descendu très bas, aucune mortalité n’est à déplorer.

1. **Saison de pêche 2023 :**

La journée d’entretien est planifiée au Samedi 11 Février.

* **Ouverture de la pêche :**

Le samedi 04 mars 2023 à 7h00 - fermeture le dimanche 10 décembre 2023 au soir.

* **Ouverture du brochet :**

Le samedi 06 mai 2023 (la pêche aux vairons et autres vifs est interdite avant le 06 mai 2023).

* **Pêches à la truite :**

En 2022, nous avons constaté que le cinquième et dernier lâcher était planifié trop tard. Nous avons donc décidé cette année de l’avancer de deux semaines.

5 lâchers seront effectués :

* + - 4 mars
    - 1 avril
    - 22 avril
    - 14 octobre
    - 04 novembre

Pour les jours de lâchers de truites, seule la pêche à la truite est autorisée avec une canne.

La pêche à la truite est individuelle, les prises ne doivent pas être mélangées entre plusieurs pêcheurs.

Afin de faciliter le contrôle, les truites doivent être visibles.

* **Concours de pêche.**

Un concours de pêche au coup sera organisé le Dimanche 14 mai 2023. Inscription obligatoire. Une information détaillée sera faite sur le site internet de l’association : [https://www.etang-etalans.fr](https://www.etang-etalans.fr/)

* **Journée de convivialité.**

Une journée de convivialité entre sociétaires est prévue le Dimanche 25 juin 2023.

Les modalités exactes seront définies en cours d’année par le conseil d’administration.

(Pour plus d’informations, rendez-vous sur le site de l’association).

* **Les prix des cartes** :

Le montant de la carte annuelle simple adultes est fixé à 45 Euros.

Le montant des autres cartes (carpe de nuit, journalière et enfants) reste inchangé.

1. **La composition du conseil d’administration de l’association au 03 février 2023 :**

Président : Pauthier Bernard

Secrétaire : Pieters Christophe

Secrétaire adjoint : Groslambert Robin

Trésorier : Berardi Franck

Membres : Louis Cédric, Louis Gwladys, Louis Roxanne, Bolle Didier, Vitte Daniel, Leduc Fabrice, Mourot Célestin.

Monsieur Waroquier Wilfried n’ayant pas renouvelé son adhésion à l’association en 2022 est, par le fait, automatiquement radié du conseil d’administration conformément aux statuts de l’association.

Cette année, le mandat de 4 membres est arrivé à terme. Il s’agit de :

* Pauthier Bernard.
* Berardi Franck.
* Bolle Didier.
* Groslambert Robin.

Ces quatres membres souhaitent se représenter et sont réélus à l’unanimité (12 voix sur 12 pour Pauthier Bernard, Bolle Didier et Groslambert Robin et 11 voix sur 12 pour Berardi Franck).

Les statuts prévoyant un maximum de douze membres dans le conseil d’administration, le secrétaire demande si des personnes veulent se présenter, un poste étant éventuellement à pourvoir.

Monsieur Colotte Christophe se présente et est élu à l’unanimité.

**Composition du nouveau conseil d’administration :**

Pauthier Bernard, Pieters Christophe, Berardi Franck, Groslambert Robin, Bolle Didier, Vitte Daniel, Louis Cédric, Louis Gwladys, Leduc Fabrice, Mourot Célestin, Louis Roxanne, Christophe Colotte.

1. **Prochaine journée d’entretien :**

La prochaine journée d’entretien est fixée au samedi 11 Février. Les bénévoles sont les bienvenus.

1. **Assemblée générale 2023 :**

Vendredi 02 Février 2023 à 20h30, lieu à définir en fonction des disponibilités des salles municipales.

1. **Divers :**
   * + **Aménagement handicapés.**

Une demande avait été faite à la municipalité afin d’aménager un accès à l’étang pour les personnes handicapées. Le président demande aux représentants de la municipalité s’il y a eu une avancée sur le sujet.

Madame Pouyet nous confirme que la demande a bien été faite.

Une relance par email est à envisager.

* + - **Communication.**

Le secrétaire informe l’assemblée qu’un projet de création de Newsletter via le site internet est en cours afin d’informer plus facilement les sociétaires des évènements de l’association.

Le secrétaire invite les sociétaires à se rendre sur le site Internet rubrique « Newsletter » afin d’y saisir leur adresse Email pour en bénéficier.

Une collecte d’adresse email est également envisagée lorsque de l’achat des cartes annuelles.

* + - **Informations du conseil municipal.**

Madame Pouyet prend la parole pour évoquer les projets municipaux et notamment le comice.

Ce dernier aura lieu le samedi 07 Octobre et une réunion est prévue ce lundi 06 Février.

Une réunion de préparation du marché de Noël est prévue au cours du mois de Mars.

Madame Pouyet nous remercie également du temps et de l’entretien apporté à l’étang de la commune.

Le président conclut cette assemblée sur un bilan positif de l’année 2022 et remercie les membres du conseil d’administration pour leur dévouement ainsi que les bénévoles, notamment pour leur participation aux journées d’entretien.

La séance est levée à 21h25.

Le secrétaire.

PIETERS Christophe.